

Onet-le-Château. «Parlons Pro !», les entreprises seront là et vous ?



S. Bosse (DDSCPP), D. Bec et J.-Ph. Keroslian (mairie), S. Sabarly et D. Nègre (Asac). /

Publié le 07/12/2019 à 05:10 , mis à jour à 10:36



l'essentiel ▾

Mardi 10 décembre se tiendra à la salle des fêtes d'Onet-le-Château, "Parlons pro !" : des rencontres professionnelles innovantes organisées par l'Asac.

L'Asac (Association solidarité accueil) organise, grâce au financement de la DDCSPP et de Rodez Agglomération, en partenariat avec la Ville d'Onet-le-Château (qui apportera son appui technique et son soutien en mobilisant les résidents des Quatre-Saisons et des Costes Rouges), des rencontres professionnelles au sein du quartier prioritaire de la ville, les 4 saisons. Les étudiants de l'IUT de Rodez participeront aussi à cet événement, prouvant que la mixité sociale et culturelle génère de fortes synergies.

L'Asac souhaite créer du dialogue entre professionnels et demandeurs d'emploi des quartiers populaires. L'objectif est de casser les clichés des uns envers les autres, de pouvoir échanger autour de la valeur du travail et d'initier des collaborations professionnelles.

Pour cela, elle propose lors de cet événement aux entreprises (en besoin de recrutement ou besoin de flexibilité en période de suractivité) de *"prendre le temps d'aller vers l'autre"* et de faire passer des entretiens de recrutement flashes aux visiteurs. Elles pourront détecter de nouveaux profils et sécuriser leur intégration en s'appuyant sur l'Asac. Les demandeurs d'emploi, quant à eux, pourront également obtenir le regard argumenté d'un professionnel sur leur parcours et cela même s'ils sont en construction de leur avenir professionnel. "Parlons pro !" c'est une réelle opportunité pour les demandeurs d'emploi des quartiers populaires, de rencontrer le monde de l'entreprise. Ce jour-là, un objectif l'emploi bien sûr et aussi un dialogue de vérité.

Cet événement s'inscrit dans la volonté de l'Asac de poursuivre ses actions pour la politique de la ville. Elle a déjà mis en place des informations collectives au CCAS d'Onet-le-Château, à la maison de quartier de Saint-Eloi, au café associatif des Costes-Rouges, ainsi qu'une action sur les métiers du secteur hôtellerie-restauration. En 2018, 57 % des salariés en insertion accueillis par l'Asac sont issus des quartiers visés par le Contrat de Ville. 61 % de l'activité de l'Asac est confiée à des salariés en insertion résidant dans ces quartiers, soit 200 000€ de salaires redistribués à ce public et une augmentation, depuis 2015, de 20 % des heures réalisées.

